



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>9632</b>	De <b>Mme Christine Pires Beaune</b> ( Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) - Puy-de-Dôme )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Enseignement supérieur et recherche
<b>Rubrique</b> >finances publiques	<b>Tête d'analyse</b> >Dépenses des membres du cabinet ministériel	<b>Analyse</b> > Dépenses des membres du cabinet ministériel.
Question publiée au JO le : <b>04/07/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Date de signalement : <b>13/02/2024</b> Date de renouvellement : <b>10/10/2023</b> Date de renouvellement : <b>30/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les dépenses des membres de son cabinet ministériel. Du 26 au 28 juin 2020, week-end de second tour des élections municipales, un chargé de mission auprès de la chefferie de son cabinet a effectué un déplacement à Nice, d'où il est originaire, en avion, d'un montant de 1 324 euros, pris en charge par l'État, pour une réunion de travail visant à préparer une prochaine étape du tour de France « territoires de savoirs ». Aussi, au regard du montant important de ce déplacement, elle lui demande de lui communiquer la liste des participants à cette réunion du 27 juin 2020, de lui préciser le lieu de la réunion, sa durée et les raisons pour lesquelles elle ne s'est pas déroulée à Paris ou en téléconférence.